

4 janvier 2022

EMN Luxembourg Weekly Brief:

Le Réseau européen des migrations, créé par la décision n°2008/381/CE du Conseil du 14 mai 2008, a pour objet de fournir des informations actualisées, objectives, fiables et comparables sur la migration et l'asile aux institutions européennes, aux autorités des Etats membres et au grand public en vue d'appuyer l'élaboration des politiques et la prise de décisions au sein de l'Union européenne.

Informations utiles:

- [La loi du 17 décembre 2021 modifiant la loi modifiée du 20 juin 2020 portant introduction de certaines mesures temporaires relatives à l'application de la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration](#) prolonge l'interdiction d'entrée des ressortissants de pays tiers sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg jusqu'au 30 juin 2022. La durée de l'interdiction, les catégories de personnes et les modalités de normalisation sont à fixer par règlement grand-ducal. Cette loi est entrée en force le 22 décembre 2021.
- Dans un [communiqué de presse du 23 décembre 2021](#), le ministère des Affaires étrangères et européennes a informé de la prolongation de la restriction temporaire d'entrée sur le territoire du Grand-Duché des ressortissants de pays tiers qui ont leur résidence en dehors de l'Union européenne ou de l'espace Schengen jusqu'au 31 mars 2022 inclus. Le communiqué de presse fournit également une liste actualisée des vaccins acceptés et les certificats de vaccination émis par des pays tiers reconnus par le Grand-Duché de Luxembourg.
- La [Commission européenne a adopté deux décisions de financement](#), d'un montant de 560 millions d'euros, visant à soutenir une éducation inclusive et de qualité en faveur des réfugiés en Turquie, un accès à l'enseignement supérieur, ainsi que la gestion des migrations et la protection des frontières dans le cadre d'une enveloppe supplémentaire de 3 milliards d'euros annoncée par la présidente von der Leyen, en juin 2021, afin de permettre à l'UE de continuer à aider les réfugiés qui se trouvent en Turquie pour la période 2021-2023.

Publication EMN:

Nous avons le plaisir de vous annoncer la publication de [la 36ème édition de l'EMN Bulletin](#), couvrant la période de juillet à septembre 2021 et incluant les statistiques pertinentes les plus récentes. Pour recevoir des notifications sur l'EMN Bulletin par e-mail, [veuillez vous abonner en cliquant ici](#).

SAVE THE DATE

Nous avons le plaisir de vous inviter à la [table ronde conjointe de l'EMN et de l'OCDE sur la digitalisation dans la gestion des migrations](#), qui aura lieu le **jeudi 10 février 2022, de 9h30 à 13h30 CEST**. L'évènement vise à stimuler une discussion sur l'usage des systèmes numériques et des technologies innovantes pour soutenir la connaissance de la situation, ainsi que la planification, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques en matière de gestion des migrations. [Cliquez-ici pour vous inscrire](#).

Chiffre de la semaine: 60 800

En septembre 2021, 60 800 personnes ont demandé une protection internationale dans les États membres de l'UE, soit une augmentation de 58 % par rapport à septembre 2020 (38 600) et de 21 % par rapport à août 2021 (50 200). Septembre 2021 est le premier mois pendant la pandémie de la Covid-19 dans lequel le nombre de demandes dépasse le nombre de demandes avant le début de la pandémie (février 2020 — 55 700).

Source: Eurostat

Si vous souhaitez recevoir l'EMN Luxembourg Weekly Brief dans votre boîte mail, merci de contacter mathis.osburg@uni.lu

Nous contacter :

Email: emn@uni.lu

Twitter: [@EMNLuxembourg](https://twitter.com/EMNLuxembourg)

Site du LU EMN NCP : <https://emnluxembourg.uni.lu>

Site de l'EMN : https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/networks/european_migration_network_en